Apave Exploitation France
ROUEN
2 rue des Mouettes
CS 90098
76132 MONT SAINT AIGNAN CEDEX

Tel : 0235526060
Fax : 0235526161

N° Client : 400422707

LES INTERIMAIRES PROFESSIONNELS INDUSTRIE TECHNIQUE & NUCLEAIRE
A l'attention du responsable formation
69 RUE JEAN ZAY 1ER ETAGE PORTE A
69800 ST PRIEST

MONT SAINT AIGNAN, le 1 octobre 2026

Stage : SDA012AD0019-0023 Pratiquer le soudage à l'arc électrique - perfectionnement au procédé manuel TIG

Du 19/10/2026 au 22/10/2026

Lieu : APAVE EXPLOITATION FRANCE
2 RUE DES MOUETTES
HALL SOUDAGE
76132 MONT ST AIGNAN CEDEX

Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous adresser ci-joint la Convention de formation professionnelle continue relative au stage référencé ci-dessus.

Afin de vous donner entière satisfaction quant à l'organisation de cette action de formation, nous vous remercions de bien vouloir nous retourner un exemplaire de la convention dûment complétée et signée soit par retour de mail ou soit par courrier à :

Apave Exploitation France
ROUEN
2 rue des Mouettes
CS 90098
76132 MONT SAINT AIGNAN CEDEX

Vous en souhaitant bonne réception,

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

M GOUSSET Thibault
Directeur Formation

apave
Direction Formation

Convention de Formation Professionnelle Continue
N° Session : SDA012AD0019-0023

Entre les soussignés :

Apave Exploitation France
6 rue du Général Audran
92412 COURBEVOIE CEDEX
SIRET : 903869618 00012
Déclaration d'activité enregistrée sous le N° 11 92 24963 92
auprès de la préfecture de la région Ile-De-France
Représenté par M GOUSSET Thibault, Directeur Formation

Et :

LES INTERIMAIRES PROFESSIONNELS INDUSTRIE TECHNIQUE & NUCLEAIRE
69 RUE JEAN ZAY 1ER ETAGE PORTE A
69800 ST PRIEST

est conclue la convention suivante, en application des dispositions de la partie VI du code du travail portant organisation de la formation professionnelle continue dans le cadre de la formation professionnelle tout au long de la vie.

Article 1 – Objet de la convention

En exécution de la présente convention 26132731-1, Apave Exploitation France s'engage à organiser l' action de formation suivante

- Intitulé de l'action : Pratiquer le soudage à l'arc électrique - perfectionnement au procédé manuel TIG
- Référence de l'action : SDA012AD0019-0023

Le programme détaillé de l'action de formation figure en annexe.

Article 2 – Nature et caractéristiques de l'action de formation

Les actions envisagées entrent dans l'une des catégories prévues à l'article L.6313-1 et suivants du Code du Travail.

- ☑ Les actions de formation ;
- ☐ Les bilans de compétences ;
- ☐ Les actions permettant de faire valider les acquis de l'expérience, dans les conditions prévues au livre IV de la présente partie ;
- ☐ Les actions de formation par apprentissage.

Date de la session :	Du 19/10/2026 au 22/10/2026
• Durée :	3 jour(s) soit 21 heure(s)
• Lieu :	APAVE EXPLOITATION FRANCE 2 RUE DES MOUETTES HALL SOUDAGE 76132 MONT ST AIGNAN CEDEX
• Effectif :	1
• Noms des participants	M TRANCHARD césar

Modalités de sanction de la formation : Une attestation de fin de formation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation sera remise au stagiaire à l'issue de la formation.

Article 3 – Dispositions financières
En contrepartie de l'action de formation réalisée, LES INTERIMAIRES PROFESSIONNELS INDUSTRIE TECHNIQUE & NUCLEAIRE s'engage à verser à Apave Exploitation France une somme correspondant aux coûts suivants :

Libellé	**Montant**
FPE-Tarif Intra	**2 190,00**
T.V.A. au taux en vigueur :	**20,00 %**
Total général T.T.C. :	**2 628,00 € T.T.C.**

Apave Exploitation France, en contrepartie des sommes reçues s'engage à réaliser l'action prévue dans le cadre de la présente convention ainsi qu'à fournir tout document et pièce de nature à justifier la réalité et la validité des dépenses de formation engagées à ce titre.

Article 4 - Résiliation de la convention
Toute annulation de Formation par LES INTERIMAIRES PROFESSIONNELS INDUSTRIE TECHNIQUE & NUCLEAIRE doit être communiquée par écrit à Apave Exploitation France au minimum 13 (treize) jours ouvrés avant le début de celle-ci. Dans ce cas, LES INTERIMAIRES PROFESSIONNELS INDUSTRIE TECHNIQUE & NUCLEAIRE conserve la faculté de demander à Apave Exploitation France le report ou l' annulation de :
- l'inscription du ou des stagiaires pour les Formations Inter ;
- la réalisation d'une ou de plusieurs Formations Intra.

Passé ce délai Apave Exploitation France facture à LES INTERIMAIRES PROFESSIONNELS INDUSTRIE TECHNIQUE & NUCLEAIRE y compris lors du financement prévu initialement par un Organisme financeur, à titre de dédit, une somme égale à 30% du montant de la formation pour une annulation entre le 13ème et le 7ème jour avant le début de celle-ci, de 50% du montant de la formation pour une annulation entre le 6ème et le 2ème jour, et de 100% de ce montant pour une annulation 2 jours ouvrés avant le début de la formation. Ce dédit fait l'objet d'une facturation distincte de celle de la convention de formation.
Apave Exploitation France se réserve la possibilité de reporter ou d'annuler la Formation si l'effectif est insuffisant pour permettre sa conduite pédagogique. Dans ce cas, Apave Exploitation France informe LES INTERIMAIRES PROFESSIONNELS INDUSTRIE TECHNIQUE & NUCLEAIRE dans les plus brefs délais.

Article 5 – Date d'effet et durée de la convention
La présente convention prend effet à compter de la date de sa signature pour s'achever à la fin de la réalisation de l'action de formation. Les actions de formation doivent se dérouler au cours de cette période de validité.

Article 6 – Différends éventuels
Si une contestation ou un différend n'ont pu être réglés à l'amiable, le tribunal de commerce du siège social Apave Exploitation France est seul compétent pour régler le litige.

Fait à MONT SAINT AIGNAN le 1 octobre 2026

Pour LES INTERIMAIRES PROFESSIONNELS INDUSTRIE TECHNIQUE & NUCLEAIRE,
Visa et cachet :

Pour Apave Exploitation France

M GOUSSET Thibault
Directeur Formation



Un exemplaire signé de la convention est à retourner par retour de mail ou par courrier à :
Apave Exploitation France
ROUEN
2 rue des Mouettes
CS 90098
76132 MONT SAINT AIGNAN CEDEX

Les Conditions Générales de Ventes Apave :
https://console-espaceclient.apave.com/doc/cgv/france/formation/2026-06-01/fr/cgv-formation-france-

55kp.pdf

Pratiquer le soudage à l'arc électrique - perfectionnement au procédé manuel TIG

TITRE AU SENS DU RNCP ET INVENTAIRE : Soudage TIG

3 jours - Réf. SDA012AD0019

OBJECTIFS
- Se préparer aux examens de qualification de soudeur
- Connaître et appliquer les règles d'hygiène et de sécurité

PUBLIC CONCERNÉ
- Toute personne souhaitant se perfectionner au soudage procédé manuel TIG

PRÉREQUIS
- Avoir suivi une formation d'initiation ou équivalent, visant ou non une ou plusieurs qualifications de soudeur
- Savoir communiquer en français (lire, écrire, parler)
- Ne pas avoir de contre-indication médicale sur le plan respiratoire
- Ne pas porter de lentilles de contact
- Se munir de ses lunettes de correction visuelle (de près)

PROFIL DU FORMATEUR
- Formateur-expert en soudage, qualifié Apave et suivi selon notre processus qualité

MOYENS TECHNIQUES & PÉDAGOGIQUES
- Réalisation d'exercices pratiques suivant une progression individualisée fonction des acquis et aptitudes des participants

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS
- Épreuve de qualification de soudeur (nombre, type et référentiel de qualification à définir)

DOCUMENTS DÉLIVRÉS SUITE À L'ÉVALUATION DES ACQUIS
- Attestation de fin de formation
- Certificat de qualification de soudeur

RECYCLAGE
3 ans selon la norme NF EN ISO 9606-1

PROGRAMME

- Partie théorique
Intérêt et contenu du Descriptif de Mode Opératoire de Soudage (DMOS)
Technologie du procédé
Matériels et consommables
Préparation des assemblages
Défauts de soudage et remèdes
- Partie pratique
Méthodes de soudage
Réglages des paramètres de soudage selon les situations
Réalisation d'assemblages de tôles, tubes, en angle, bout à bout, dans les positions et sur les nuances souhaitées
Contrôle visuel des assemblages
Maintenance des équipements
Préparation aux épreuves de qualification de soudeur
Règles d'hygiène et de sécurité
Nota : les stagiaires doivent venir avec leurs EPI (combinaison de travail en coton, chaussures de sécurité, gants adaptés et lunettes de protection avec leurs verres correcteurs pour la vision de près)

LE ⊕ APAVE

Individualisation de la partie pratique suivant les acquis et les objectifs
80 % du temps de formation en pratique du soudage
Epreuves de qualification de soudeur en fin de formation (option)